



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE

DECLARATION DU SENEGAL

Point 14.1	Actions de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire
Document	Documents A79/9 et A79/9 Add.1
Action attendue	Prendre note du rapport et à fournir des orientations à propos des questions suivantes : ✓ Comment l'OMS peut-elle établir des priorités stratégiques et favoriser les partenariats pour répondre aux divers besoins de sécurité sanitaire des pays, en particulier dans les régions confrontées à des crises humanitaires complexes, tout en faisant face aux difficultés financières actuelles ? ✓ Comment l'OMS peut-elle trouver un équilibre entre les besoins immédiats en termes d'interventions dans les situations d'urgence et les investissements durables dans les systèmes de sécurité sanitaire pour améliorer la résilience en cas de crise future
Temps	2 mn
Commission	A

Monsieur le Président,

Distingués Délégués,

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration sur Actions de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire » faite par le Lesotho au nom du Groupe africain.

Le Sénégal prend bonne note du rapport du Directeur général sur l'action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire et félicite le Directeur général et ses équipes pour les efforts remarquables déployés dans un contexte particulièrement contraint sur le plan financier. Malgré les coupes budgétaires et la contraction de l'aide humanitaire, l'OMS a pu intervenir dans de nombreuses situations d'urgence, contribuant à sauver des vies et à soulager les souffrances de millions de personnes vulnérables.

Ces contraintes appellent une réflexion stratégique sur la manière d'optimiser les ressources tout en répondant à des besoins humanitaires croissants. Le Sénégal estime que l'OMS doit continuer à jouer son rôle de chef de file en s'appuyant sur une hiérarchisation claire des risques fondée sur des données probantes, le renforcement des partenariats avec les agences des Nations Unies, les institutions financières, le secteur privé et les acteurs locaux, et une approche intégrée privilégiant les contextes de crises complexes, notamment dans les régions exposées aux conflits, aux épidémies et aux chocs climatiques.

Au niveau national, l'expérience du Sénégal dans la riposte aux urgences sanitaires récentes, face à des menaces épidémiques et zoonotiques, a mis en évidence l'importance d'une coordination forte entre les autorités sanitaires, les partenaires techniques et les communautés dans une approche One Health. Ces efforts ont toutefois été menés dans un contexte de capacités financières limitées, soulignant la nécessité de partenariats solides et durables.

Le Sénégal considère que les interventions d'urgence et les investissements durables ne sont pas des choix concurrents mais des priorités complémentaires. À cet égard, l'OMS peut encourager la mise en place de mécanismes nationaux de financement incluant des fonds d'urgence domestiques, le mécénat national et des mécanismes communautaires de solidarité. Durant la pandémie de Covid-19, le Sénégal a expérimenté avec succès de telles mobilisations internes, dont les bonnes pratiques méritent d'être documentées et partagées.

Le Sénégal reste pleinement engagé à renforcer la résilience de ses populations et encourage l'OMS à poursuivre son leadership, à innover dans les mécanismes de financement et à accompagner les États membres dans le renforcement de leurs capacités nationales.

Je vous remercie.